

CONSEIL MUNICIPAL DU 03-03-2023

PRESENTS : Joël DARNAULT, Sylvain BLUSSEAU, Virginie LEDUC, Chantal LAGARDE, Alexandre ROUET, Jacques LAMBERT, Jean-François FEIGNON, Astrid VERNEAU, Michel LAMOUREUX, Jérôme FIGAROL, Aurélien POIRON

EXCUSÉS : Sylvie COZIC (procuration à Astrid VERNEAU), Vincent CHATONNET (procuration à Chantal LAGARDE)

ABSENT : Annie FOURNET, Didier JOLY

Mme Astrid VERNEAU a été désigné comme secrétaire de séance

Nombre de conseillers : - en exercice : 15 – présents : 11 votants : 13.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Travaux, achats, urbanisme- Voirie- Demande de subventions- Ressources humaines- Intercommunalité- Animations- Questions diverses |
|---|

Réuni le 03 mars 2023 ; sous la présidence de Monsieur DARNAULT Joël, le conseil municipal de Rivarennas a pris les décisions suivantes :

I-Travaux, achats, urbanisme

Les travaux d'éclairage public avec la SPIE sont en attente pour la deuxième et troisième tranche, elles seront réalisées cette année.

Syndicat de voirie : les travaux de voirie de l'exercice 2022 ont été mis en restes à réaliser sur l'exercice 2023. Ainsi les travaux regroupés de 2022 et 2023 se feront en même temps, au printemps/ été 2023 afin de pouvoir bénéficier de tarifs plus avantageux.

Suite à l'acquisition du nouveau tracteur (91200€) (emprunt établi) et la facture réglée, les demandes de subventions prévus ont pu être établis : FAR(6075€) et DETR(14400€) (récupération de la TVA 16,404% l'année prochaine).

Panneau au Cimetière : la société Scribeo a effectué les relevés avec un drone. Le panneau du plan du cimetière a été livré. Il ne reste plus qu'à finaliser l'informatisation et la numérisation. Puis, un devis pour installer le panneau a été demandé aux Ets Reignoux.

Le Maire présente le projet fleurissement 2023 : pour un budget de 1386€. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Le Département nous a sollicité pour le remplacement des buses des chemins communaux (curage de fossés de la sortie de bourg jusqu'à Oulches) dépense imprévue pour l'acquisition des buses 3600€.

L'écoquartier : Monsieur le Maire a fait un courrier de présentation pour Mme la Sous-Préfète. Notre dossier de demande de subvention DETR est déposé depuis le 15 décembre. (Réponse normalement avant le 15 avril 2023).

II- Demandes de subventions

Le conseil municipal émet un avis favorable et renouvelle les subventions communales habituelles ainsi que les cotisations. Les associations doivent en faire la demande.

iii- Intercommunalité

Débat d'orientation budgétaire de la CDC Brenne Val de Creuse.

École : la CDC a engagé les travaux du préau et a commandé une alarme.

IV- Animations Questions diverses

Vol de carburant à l'atelier communal estimé à environ 400 litres.

Monsieur le Maire prends la décision de remettre une autre caméra infrarouge à l'atelier communal : devis 691€ H.T.

Maison RIAUTET Louis : Monsieur le Maire refait un courrier « aux service des Domaines » suite à la mise en péril.